



Groupement Romand de Médecine, d'Hygiène et de Sécurité du Travail

Case postale 732 - 1001 LAUSANNE

GRMHST

Procès-verbal de l'assemblée générale du GRMHST 24 janvier 2007, au buffet de la gare de Lausanne, salle des Vignerons

1. Ouverture de l'assemblée, appel et nomination des scrutateurs

Il est 10 heures, le président Etienne Junod ouvre la séance avec quelque retard dû aux conditions atmosphériques, en saluant tous les membres présents.

Il rappelle brièvement les buts de l'assemblée générale, affaires statutaires, informations sur le travail du comité, résumé des activités du groupement, convivialité et bons moments.

Il donne connaissance des membres excusés.

La liste de présence montre que 49 personnes ainsi que 2 invités prennent part à l'assemblée générale.

Il est décompté 20 membres collectifs et 29 membres individuels

L'ordre du jour est accepté sans modification.

Les scrutateurs sont désignés, il s'agit de M. D. Sottas et J.-F. André

2. Lecture du procès verbal

Le secrétaire P.-A. Girardin procède à la lecture du PV de l'AG du 25 janvier 2005 à Broc dans les locaux de l'entreprise Nestlé.

Le dit procès-verbal est adopté à l'unanimité et par acclamations.

3. Rapports

3.1 Rapport du président

Le président présente son rapport dans lequel il indique le nombre des réunions tenues par le comité ainsi que les activités mises sur pied par le GRMHST. Il mentionne aussi les activités menées avec l'organe faïtier, Suissepro. Il remercie par la même occasion son comité sans lequel la vie du groupement ne serait pas possible ainsi que les membres qui ont œuvré au bon déroulement des activités.

3.2 Rapport du secrétaire

Comme il est de coutume, le secrétaire porte à la connaissance de l'assemblée, l'état des membres de notre groupement au 31.12.2006

A cette date, le GRMHST comptait

93	membres collectifs	(-3)
157	membres individuels	(+11)
5	membres d'honneur	(--)

soit au total **255 membres.**

Pour mémoire, nos membres d'honneurs individuels sont :

MM Pierre Andina
Alberto Anoni
Jean-Paul Diss
Georges Maulaz
Edouard Cattin

Les sociétés Françaises de Lyon et de Strasbourg sont membres d'honneur mais ne figurent pas dans l'inventaire livré précédemment.

Admissions :

Les 11 (14) nouveaux membres individuels ont été admis durant l'année 2006 sont :

NE2	NPA	LIEU	CAT
Monsieur Jacques Baechtiger	1009	Pully	I
Monsieur Ludwig Binkert	4143	Dornach	I
Monsieur Philippe Châtelain	1094	Paudex	I
Monsieur François Crespo	73100	Aix-les-Bains	I
Monsieur Jean-Denis Croisier	3975	Bluche-Randogne	I
Monsieur Etienne Georges	1820	Montreux	I
Monsieur Pierre-Henri Heizmann	1213	Petit-Lancy	I
M. Dr. Charles Huguenot	1610	Romont	I
Monsieur Raphaël Maion	F-74550	Cervens	I
Madame Sabine Mann	1084	Carrouge	I
Madame Sylvie Praplan	1163	Etoy	I

Nous n'avons aucun nouveau membre collectif à signaler en 2006 alors qu'en 2005, ceux-ci étaient au nombre de 3.

Démissions, radiations :

Nous poursuivons la mise à jour de nos membres mauvais payeurs qui sont au nombre d'environ 50. Certains de ceux-ci seront cette année gelé puis radiés sans nouvelles ou contact de leur part enfin 2007.

3 membres, collectifs ont démissionné

Membres collectifs :

NE1	NE2	CAT
Electricité Neuchâteloise SA	Chargé de sécurité	C
M&SV	M. S. Veillard	C
TPG	Monsieur Martin Waefler	C

Membres individuels :

4 membres individuels ont démissionné, ces démissions sont généralement dues à un départ en retraite ou changement d'orientation

NE2	CAT
Madame Nadia Bessire	I
Monsieur Pascal Bratschi	I
Madame Brigitte Groth	I
Monsieur Michel Humbert	I

Pour le reste, je tiens à remercier tous mes collègues du comité, pour leur participation active à la bonne marche de notre groupement et je souhaite que cette bonne ambiance puisse durer.

Comme déjà indiqué lors de l'AG 2005, je suis désormais à la retraite anticipée, le poste de secrétaire est à repourvoir ou à réorganiser sous une autre forme, des propositions vous seront faites tout à l'heure.

3.3 Rapport de la trésorière

La trésorière Marie-Antoinette Bianco excusée et malade, les comptes complets ne nous sont pas parvenus. Après avoir pris contact par téléphone avec la trésorière, Paul Madelaine peut présenter les montants du bilan et le bénéfice et l'état de la fortune au 31.12.2006 du GRMHST. L'année 2006 s'est terminée par un léger bénéfice de CHF 3085.14 La fortune s'élève au 31.12.2006 à CHF 49012.20 Il ne peut pas être donné beaucoup de détails, mais les chiffres cités satisfont l'assemblée.

3.4. Rapport des vérificateurs

Mme Bérode donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, Elle indique qu'ils ont vérifié minutieusement les dits comptes et les ont trouvés parfaitement tenus.

Il fait remarquer l'exactitude des comptes et suggère à l'assemblée d'accepter ceux-ci et d'en donner décharge à la trésorière de même d'approuver le rapport des vérificateurs et de leur donner décharge.

4. Adoption des rapports

Les rapports du président, du secrétaire, de la trésorière et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité et par applaudissements.

5. Formation et élection partielle du comité

- Nouveau membre du comité :
Faisant suite au départ de Jean Clément, le comité propose d'intégrer M. Antoine Gardon, excusé, mais qui accepte cette fonction. Il est élu à l'unanimité.

- Secrétariat, caisse
P.-A. Girardin, secrétaire est aussi démissionnaire suite à sa mise en retraite anticipée.
Le président demande si une personne dans l'assemblée souhaite reprendre ce poste. Cela ne semble pas être le cas. Dès lors, le président expose la solution envisagée pour assurer la continuité du secrétariat.

P.-A. Girardin accepte de poursuivre son activité mais de façon que les frais que par le passé son entreprise couvrait soient pris en charge par le groupement. Ces frais sont estimés à CHF environ 4000.- par an.
De plus, le poste de secrétaire prendrait en charge l'administration des comptes du groupement et deviendrait ainsi « secrétaire-caissier ».

P.-A. Girardin donne quelques explications en rapport avec cette proposition, les heures de travail les frais etc.
Paul Madelaine souligne que ces chiffres ne sont pas surfaits ayant lui aussi fonctionné comme secrétaire.
La solution proposée est adoptée à l'unanimité.

6. Fixation des cotisations

Les cotisations du groupement n'ont pas changé depuis sa fondation en 1954, les coûts postaux et d'imprimerie eux n'ont cessé d'augmenter et pour permettre de réaliser la solution adoptée précédemment, ainsi que le maintien du site internet, le comité propose de porter le montant des cotisations à :

- CHF 50.- pour les membres individuels et de
- CHF 100.- pour les membres collectifs.

M. Daniel Ramaciotti de la part des vérificateurs propose une autre solution, c'est-à-dire d'augmenter la participation aux organisations et activités et de porter les cotisations à CHF 100.- pour les membres collectifs majorer les cotisations des membres individuels à CHF 30.-.

Une autre proposition est de maintenir le statu quo.

Après discussion, l'assemblée passe au vote les différentes propositions.

Les voix obtenues sont :

Proposition du comité	43 voix
Proposition D. Ramaciotti	19 voix
Proposition statu quo	0 voix
Abstentions	7 voix

La proposition du comité est adoptée.

Le président informe que le comité réexaminera cette question après une année de fonctionnement.

7. Programme d'activité 2007

Le comité propose le programme d'activités suivant :

Assemblées

- 17 avril Journée à thème « Directive CFST 6508, 10 ans après ! »
- 7et 8 juin Journées Franco-Suisses à Besançon
- 7 novembre Journée de présentation de cas.
- 30 janvier 08 AG 2008.

8. Nouveau site internet

Faisant suite à la demande de l'AG 2006, le site internet à été revisité relooké et modernisé par un spécialiste, il sera mis en service très prochainement.

Le président donne un aperçu de celui-ci à l'écran.

9. Divers et propositions individuelles

Le comité propose de nommer **Jean Clément** membre d'honneur.

La proposition est acceptée à l'unanimité et le nouveau membre d'honneur est acclamé.

Il dit quelques mots de remerciements.

L'assemblée est levée à 11 heures 30 et la parole est donnée à M. Allenbach, chef d'exploitation de TRIDEL qui nous présente l'usine que nous visiterons l'après-midi.

L'apéritif offert par le groupement puis le repas sont ensuite servi dans un salon jouxtant la salle des Vignerons.

Le secrétaire

P.-A. Girardin